

**CLUB SUISSE DE L'EPAGNEUL BRETON  
ET AUTRES EPAGNEULS FRANÇAIS (CsEB)**

**SOCIETE DES CHASSEURS AUX CHIENS D'ARRET DU CANTON DE VAUD  
(SCAV)**

Alain ROSSIER  
50 Chemin du Renard  
1219 LE LIGNON

Tél. 022 796.25.47  
Port. 079 467.45.40

Guido ORSAN  
Chemin de Mussillens 84  
1567 DELLEY

Tél. 026 677.04.74  
Port. 079 619.70.04

Genève, le 24 mai 2011

Lettre à :

Commune de Delley-Portalban, Monsieur Philippe COTTING, Syndic  
Commune de St Aubin (FR), Monsieur Michel MARCHAND, Syndic  
Commune de Domdidier, Monsieur Peter WUTHRICH, Syndic  
Commune de Dompierre, Monsieur Pascal JOYE, Syndic  
Association fribourgeoise des producteurs de betteraves à sucre,  
Monsieur Pierre-André BURNIER, Président

Messieurs les Syndics, Monsieur le Président,

Voilà de nombreuses années, plus de trente ans, que le CsEB et la SCAV organisent deux journées de concours internationaux sur faisans, pour les chiens d'arrêt britanniques (Setters et Pointers) et continentaux (Braques, Griffons Korthals et Epagneuls), sur les terrains de vos communes, ainsi que sur Corcelles, Missy, Grandcour et environs. Ils intéressent des concurrents français, italiens et suisses.

Cette compétition internationale est autorisée par les Services de la chasse des cantons de Fribourg et Vaud, qui nous permettent aussi de lâcher des faisans à cette occasion. Vous trouverez en annexe le document dûment signé par le Chef du secteur faune fribourgeois, M. Roman Eyholzer.

Ces deux journées auront lieu les **samedi 27 (SCAV) et dimanche 28 août 2011 (CsEB).**

Le samedi, nous sommes basés à l'Auberge Communale de Corcelles et le dimanche au Restaurant de Carabiniers de St Aubin.

Pour une question technique, nous relâchons les oiseaux dans les betteraves, qui leur assurent un couvert par l'abondance du feuillage, d'une part. D'autre part, nous savons que cette culture n'est pas abîmée par le passage du chien, de son conducteur et du juge.

Ces deux derniers se déplacent entre les lignes et ne commettent pratiquement aucun dommage. Cette constatation a été confirmée par des agriculteurs, mais pour des raisons compréhensibles, nous n'entrons pas dans les luzernes qui sont en attente de fauchage !

Ces deux dernières années, nous avons déjà adressé une lettre d'information aux communes concernées, en annonçant les deux journées de concours.

Malgré cela, l'an dernier, un ou deux cultivateurs se sont étonnés de voir des gens et des chiens dans leurs parcelles, ils nous ont reproché un manque d'information et se faisaient du souci pour leurs cultures.

Nous ne voulons pas qu'un tel cas de figure se répète au mois d'août prochain, c'est pourquoi nous vous saurions gré de bien vouloir informer vos administrés concernés.

Nous sommes prêts également à vous rencontrer pour discuter de tout cela et vous apporter de plus amples renseignements sur le déroulement et la motivation de nos concours.

Dores et déjà, nous vous signalons que tous les concurrents sont avertis, avant le départ sur les terrains, de la nécessité qu'il y a de respecter les cultures, de ne pas rouler dans celles-ci, de ne pas entraver la circulation des véhicules agricoles et de ramasser les crottes de leurs chiens.

Monsieur P. Kämpfer, garde faune du secteur est au courant de la manifestation.  
(Tél. 079 459 16 72)

Nous espérons recevoir rapidement de vos nouvelles et restons à votre disposition en vous remerciant de votre compréhension, en particulier de celle des agriculteurs. Au nom des deux Clubs nous vous prions d'agréer, Messieurs les Syndics, Monsieur le Président, l'expression des nos sentiments les meilleurs.

Pour le CsEB et la SCAV : Alain ROSSIER, organisateur du concours

Guido ORSAN, juge international de travail

Copie de la présente à M. Roman Eyholzer, Chef du secteur faune

Annexe mentionnée

